

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 325  
DE GESTION CONTRACTUELLE  
DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

---

**ATTENDU** l'adoption du Règlement numéro 325 de gestion contractuelle de la Ville de Rivière-Rouge le 4 décembre 2018;

**ATTENDU** que le conseil désire participer à la relance économique en réduisant les impacts de la crise de la COVID-19 sur les entreprises locales en favorisant les achats locaux et qu'il y a lieu de remplacer l'article 5.2 du règlement numéro 325 à cet effet;

**ATTENDU** qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'il soit ordonné, statué et décrété par le présent règlement, ce qui suit, à savoir :

**ARTICLE 1 : TITRE**

Le présent règlement est identifié par le numéro 2020-379 et s'intitule « Règlement modifiant le Règlement numéro 325 de gestion contractuelle ».

**ARTICLE 2 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 3 : ACHATS LOCAUX**

Le règlement numéro 325 est modifié le remplacement de l'article 5.2 par ce qui suit :

« Pour favoriser le développement de l'économie locale et la création d'emploi, l'octroi de contrats auprès des fournisseurs ou entrepreneurs locaux sera favorisé pour un prix soumis égal à celui d'un fournisseur ou entrepreneur externe ou jusqu'à concurrence de 10 % de plus que le plus bas prix soumis par celui-ci, et ce, pour tout contrat de 0,01 \$ à 50 000 \$.

Pour la compréhension du présent article, les fournisseurs et entrepreneurs locaux sont ceux établis sur le territoire de Rivière-Rouge et sur le territoire des municipalités limitrophes. »

**ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

---

**Denis Charette**  
Maire

---

**Lucie Bourque**  
Greffière et directrice générale adjointe

**Adopté lors de la séance ordinaire du 2 juin 2020 par la résolution numéro : 151/02-06-2020**

**Avis de motion, le 5 mai 2020**  
**Dépôt du projet de règlement, le 5 mai 2020**  
**Adoption du règlement, le 2 juin 2020**  
**Entrée en vigueur, le 4 juin 2020**